

VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des
usagers du Centre Social de Montbrison (42)

N°25 janvier 1986

- p. 2 Edouard PERROY Marguerite GONON
- p. 4 Pérégrinations d'un artisan
forézien P. Michel THERRAT
- p. 7 Souvenirs d'audience :
Vénus chez Thémis Marguerite V. FOURNIER
- p. 10 Jean-Marie Georges RIVAL,
premier curé d'Ecotay
(1809 - 1879) Joseph BAROU
- p. 18 Hauteroche au XVIIIe siècle à
Chandieu (2). Jean GUILLOT
Georgette SIMONET
- p. 21 Bibliographie forézienne Claude LATTA

Dessin de la page 9 : Isabelle BAROU

Village de Forez : bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social de Montbrison
Rue Puy du Rozeil

Directeur de la publication : Claude Latta

Courrier-coordination : Joseph Barou

Dépôt légal : premier trimestre 1986

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique
de la Loire.

Courrier, abonnement :

VILLAGE de FOREZ
Centre Social
Rue Puy du Rozeil
42600 MONTBRISON

Edouard PERROY

Parmi les historiens médiévistes contemporains, Edouard PERROY fut un des plus grands, le plus grand peut-être, car il modifia par ses recherches et son enseignement la vue romantique du moyen âge de nos manuels scolaires et romans à succès.

Il était né en 1901, d'une très vieille famille forézienne de Saint-Forgeux Lespinasse, où le XIII^e siècle les mentionne déjà, "bourgeois" notables s'il est permis d'employer cette expression suspecte.

Son père étant dans la "Carrière", Edouard et sa soeur jumelle, Elia, virent le jour à Paris. Et c'est à Paris qu'Edouard fit de très brillantes études, surveillées de près par "les oncles jésuites". Après le baccalauréat, il entre en khâgne, mais refuse les grands concours : son anticonformisme viscéral s'y oppose. Licence, agrégation. Curieusement, il pense à l'agrégation de lettres classiques, car il excelle en latin. Non moins curieusement, le latin lui vaut une mauvaise note. Fi donc ! Il prépare "histoire" et y est reçu dans les premiers. Comme il était fort doué en langues, ses connaissances d'anglais le poussent à solliciter un poste en Grande-Bretagne, ce qui lui permettra de préparer plus aisément sa thèse sur le système économique de l'Angleterre au Moyen Age.

Les documents anglais ne lui suffisant pas, il hante les "Arch. nat.", les Archives nationales, où, en 1930, il rencontre le comte de Neufbourg. Ces deux Foréziens sympathisent et PERROY accepte - la thèse étant soutenue - de se lier à la jeune équipe des Chartes du Forez. Sous sa houlette pacifique, Georges Guichard - le frère de Geoffroy Guichard, le fondateur du "Casino" - avait groupé, outre Neufbourg, Jeanne Vielliard, prix de Rome, sortie de l'Ecole des Chartes, J.-E. Dufour, un très original savant stéphanois (l'auteur du Dictionnaire topographique de la Loire, 1947), l'abbé Merle, un Arthunois, camarade d'enfance de Neufbourg. C'est à ce dernier que revient l'idée de publier tous les actes médiévaux foréziens connus, en citant toutes les sources : "ce n'est qu'à ce prix que l'histoire cessera d'être une rêverie pour devenir une science".

L'idée avait séduit G. Guichard, un scientifique lui-même. L'équipe recherchait donc les textes, les copiait, et l'édition, avec des notes, commença dès 1931. Edouard PERROY, bon latiniste, revoyait les épreuves d'imprimerie, corrigeait les "barbaries" des scribes du XIII^e s. ou des copistes distraits, rédigeant la table des noms et des institutions. Dès le tome II, la rédaction des analyses des actes lui fut confiée, avec le soin de compléter certaines notes.

Cette collaboration n'alla pas sans remous, entre Neufbourg et Perroy : les deux hommes avaient ...du caractère, et les discussions, souvent vives, étaient d'un pittoresque sans égal pour les témoins... Elles restèrent une des grandes joies de ce travail commun.

Les Chartes sont restées, pour Perroy, sa grande et chère préoccupation. "Les tomes XXII et XXIII seront posthumes, le médecin ne m'a pas laissé l'espoir d'une survie bien longue : quelques semaines" écrivait-il le 3 juillet 1974 : il mourut le 26, essayant encore d'écrire : "pour les Chartes, Marguerite fera..." J'ai essayé de le faire.

* * *

Il faut aussi évoquer ce que fut la carrière de ce grand universitaire. Nommé à Lille, il y resta jusqu'en 1942, date à laquelle il remplaça son cousin Fawtier, déporté, à la Sorbonne, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Articles, ouvrages, cours à l'usage des agrégatifs, communications à des congrès (le dernier auquel il participa fut le congrès des médiévistes de l'enseignement supérieur à St-Etienne, en mai 1974) se succédaient, concernant l'Angleterre ou les Flandres médiévales et, surtout, ce cher Forez : après l'analyse que sont les Chartes, il tentait la synthèse. Combien d'étudiants a-t-il guidés, houspillés, soutenus, aidés ? Pour le Forez, MM. Fournial et Gaussin, de l'Université de Saint-Etienne. Et encore Duby, Régine Pernoud, pour n'en citer que quelques-uns. Maître très exigeant, ne laissant passer aucune médiocrité dans la forme, et soulignant sans pitié les faiblesses de l'analyse, le manque de fermeté dans le raisonnement et renvoyant celui ou celle qui n'avait pas étayé ses affirmations sur une étude minutieuse.

Car l'homme, d'une honnêteté "qui nous vient des grands âges" avait un caractère souvent abrupt. Issu d'une famille de notables, il avait, par choix personnel, décidé d'être "de gauche", comme on entre en religion ; ce qui ne l'empêchait pas d'avoir la dent dure avec tel ou tel dont il trouvait la sincérité suspecte ou le jugement confus. Cette honnêteté l'avait mis, dès 1940, du côté de la Résistance. Aussi ne fut-il pas étonnant de le voir arriver en Forez, en octobre 1943, voyageur sans bagages, menacé d'arrestation. Son rôle alors, sur le plan départemental, fut un rôle éminent : son intelligence, sa clairvoyance permirent une organisation cohérente du comité départemental de la Résistance. Le jour de la libération de Saint-Etienne, il s'adressa à la foule massée sur la place avec une verve inoubliable : ah non ! ce ne fut pas un discours académique... On lui offrit alors le poste de préfet, ce qu'il déclina immédiatement : son enseignement à la Sorbonne l'attendait. Et la suite des Chartes du Forez.

Dès 1938, il avait subi les atteintes de la tuberculose qui devait finalement avoir raison de lui : lutte menée avec une lucide ténacité, avec le désir de finir la tâche qu'il s'était imposée. Et il est bien vrai que le dernier sillon était commencé lorsque s'acheva son long face à face avec la maladie.

Son oeuvre restera, certes, et plus encore l'orientation qu'il a donnée, avec Neufbourg, à la recherche historique : pas d'affirmation sans preuves, pas d'article "écrit à coups de ciseaux" en recopiant les erreurs des devanciers. Et si le Moyen Age est "à la mode" actuellement, n'est-ce pas, au départ, à ces deux Foréziens qu'on le doit ?

Marguerite GONON

PEREGRINATIONS D'UN ARTISAN FOREZIEU

A l'occasion de recherches généalogiques, j'ai été amené à dépouiller un fonds d'archives de la Diana (1). Parmi ces nombreux documents, trois actes épars, évoquant l'itinéraire (partiel) d'un compagnon forézien, ont retenu mon attention.

Tout d'abord, un bail d'apprentissage relatant les conditions dans lesquelles le jeune Estienne Brunel de Bard fut engagé par Pierre Lombardin, charpentier de Montbrison. En voici les termes :

"Furent présents Sr Pierre Lombardin maître charpentier de cette ville de Montbrison y demeurant d'une part ; et Antoine Brunel vigneron demeurant au village de Celles paroisse de Bard d'autre part ;

Lesquelles parties sont convenus de ce qui suit : Scavoir que ledit Brunel a donné pour aprentis audit Pierre Lombardin acceptant led. Estienne Brunel son fils icy présent lequel a cy devant travaillé chez ce dernier en lad. qualité d'aprentis et ce pour une année qui a commencée au jour de St Michel dernier et finira à pareil jour de l'année 1764 pendant lequel restant d'année led. Lombardin sera tenu comme il s'y oblige de continuer de nourrir, coucher et blanchir led. Estienne Brunel, de l'enseigner dans la religion catolique apostolique et romaine et de lui apprendre à son possible led. métier de charpentier sans lui rien cacher ni seller à condition, par led. aprentis, de lui obéir en tout ce qu'il lui commandera en choses concernant led. métier et de travailler assidument dans la boutique dudit maître sans qu'il puisse s'absenter si ce n'est en cas de maladie ou autre cause légitime, promettant led. Antoine Brunel de réintégrer chez led. Lombardin sond. fils en cas d'absence et de lui faire remplacer le temps qu'il aura pu perdre par sa faute, lui répondant de sa fidélité et exactitude.

Le présent bail d'apprentissage fait moyennant la somme de 40 livres delaquelle somme led. Lombardin reconnaît avoir reçu présentement, réellement et comptant dud. Antoine Brunel celle de 20 livres dont il se contente et quitte led. Brunel père lequel promet et s'oblige de payer aud. Lombardin les autres 20 livres restants à la fin du présent bail à peine de dépens outre lequel prix led. Brunel s'oblige ausy de payer aud. Lombardin à la fin dud. présent bail la somme de cinq livres pour droit de Boete promettants obligeants soumettants renoncants Fait et passé à Montbrison étude du Notaire Royal soussigné réservé pour lad. ville le 28 décembre 1763 en présence de Srs Michel Chaselier et Benoit Lafaye marchands perruquiers témoins résidents aud. Montbrison qui ont signé avec les parties, signés à la minute Lombardin, Brunel père, Chaselier, Lafaye et Motet notaire royal duement contrôlé à Montbrison par le Sr Delorme qui a reçu les droits.

Signé Motet no^{re} royal "

(1) Archives de la Diana : fonds de Bard n° 234 et 360.

A la fin de l'acte, rajouté postérieurement, suit :

"Je reconet avoir reçu la somme de vaint livres pour dernier paiement de l'aprantisage d'Etienne Brunel dont je suis comptant (= content) et satisfait de lui Lombardain Maitre Charpentier et menuisier de Montbrison

Le 8 décembre 1764 signé : Lombardain"

Il n'y avait donc pas autant de différence que de nos jours entre patrons et ouvriers. Ils travaillaient ensemble dans l'atelier et menaient à peu près la même existence. Les apprentis étaient nourris, logés et blanchis par le patron.

Celui-ci prenait l'engagement de leur apprendre le métier et de bien les traiter, en échange de leur obéissance. Les travailleurs de certains métiers formaient des groupements particuliers appelés communautés de métiers ou corporations (ou encore jurandes). La corporation avait le monopole de la profession : on ne pouvait exercer le métier dans la ville qu'en entrant dans la corporation.

Les chefs de la corporation ou jurés, fixaient le nombre des apprentis que chaque maître avait le droit d'avoir, et les conditions que l'ouvrier devait remplir pour pouvoir devenir maître, c'est-à-dire patron.

Ainsi nous retrouvons un acte signé par le juré Epinat, quittance de cinq livres pour les droits d'apprentissage d'Etienne Brunel. Ces droits ont été versés par le père Brunel au patron Maître Lombardin qui les restitue à la communauté des charpentiers.

"Nous Maître an charge et autre de la communauter des Maîtres Charpentiers et Menuisiers de cette ville de Montbrison reconeson avoir resus de Maitre Lombardin la Somme de cinq livres pour les droits d'aprantisage de Estienne Brunel vilage de Selle paroisse de Bard le quelle et actuellement dans la boutique de Maitre Lombardin an Foy de quoy nous avon signié à Montbrison le 10 mars Mille sept sant soisante quatre.

signés : Epinat jurer
Grolier "

D'apprenti on devenait compagnon, c'est-à-dire ouvrier. Les compagnons s'engageait à la journée, à la semaine, ou plus couramment à l'année. Sorti d'apprentissage, le jeune ouvrier quittait le toit paternel. Pour se perfectionner dans le métier, il entreprenait son tour de France. Pour acquérir de nouvelles connaissances, essayer d'autres moeurs et de nouvelles habitudes, le compagnon se mettait en route.

Etienne Brunel était apprenti à Montbrison en 1763-1764, et ce de la Saint-Michel de l'année 1763 à la Saint-Michel de l'année suivante. Il apprend le métier, sans doute avec succès, et le voilà promu compagnon. Partant de son Forez natal, il va sur les routes de France.

Ancêtre du livret d'ouvrier (créé en 1803), le patron délivrait un certificat de fin de travail. Le compagnon Etienne Brunel est donc resté, un an sans doute, à Paris et reçoit le 30 septembre 1769 (contrat expirant toujours à la Saint-Michel) le billet de sortie ci-après :

COMMUNAUTÉ DES MAISTRES MENUISIERS-ÉBÉNISTES DE PARIS.

BILLET DE SORTIE.



L'AN mil sept cent soixante-*neuf*
le *vingt-septième*
le nommé *Etienne Brunel dit Forigien*
natif de *Bard en forest*
qui étoit mon Compagnon, est sorti de chez moi, dont je suis
content; en foi de quoi, j'ai signé.

J. P. Stouff
[Signature]



FONDS DE BARD
N° 360

Apprenti charpentier à Montbrison en 1763, puis compagnon menuisier, ébéniste à Paris en 1769, voilà une partie de l'itinéraire d'Etienne Brunel dit Forigien (Forézien sans doute).

P. Michel THERRAT



Souvenirs d'audience :

Vénus chez Thémis

Le 16 mai 1939» un public assez inhabituel emplissait la salle d'audience, au premier étage du palais de justice de Montbrison. On y reconnaissait des personnalités du monde artistique, des archéologues en renom venus de diverses régions de France pour admirer le chef-d'œuvre "antique" découvert en Forez deux ans auparavant... une statue de Vénus sérieusement mutilée. Disons tout de suite que les spectateurs furent déçus car ce ne fut pas la statue elle-même mais son moulage en plâtre qui s'offrit à leurs regards.

Une découverte de taille !

Le 28 avril 1937. un cultivateur de l'Etrat. commune de Saint-Rambert, M.Gonon, labourait son champ au lieu-dit "Brizet" lorsque le soc de sa charrue faillit se casser sur un bloc plus dur que les autres. Intrigué, il creusa la terre à cet endroit et découvrit la merveille : une statue de marbre comme l'on n'en voit que dans les musées ou dans les sites antiques !

Le lendemain, M. Gonon faisait constater sa découverte et c'était la célébrité !...Transportée dans la cuisine du cultivateur, installée sur un socle de bois recouvert d'une draperie rouge, la "Vénus de Brizet", comme on la nommait, attira des foules d'admirateurs. On venait de loin pour la contempler... Archéologues et artistes s'extasiaient devant elle... On prononçait des noms de sculpteurs illustres : Michel-Ange, Phidias, Praxitèle... en se demandant de qui elle pouvait être l'œuvre...On y venait aussi, le dimanche, en famille, et l'on défilait, retenant son souffle, devant le beau marbre blanc, après avoir acquitté le montant de la visite : vingt sous par tête (ce n'était pas cher pour une telle œuvre d'art)...

Consécration officielle

Sa renommée parvint aux oreilles du ministre des Beaux-Arts. Il nomma une commission qui vint l'étudier sur place... Son rapport fut si concluant que, par décret officiel du 13 mai 1938, la Vénus de Brizet était déclarée œuvre antique.

Les heures de gloire continuaient à la ferme Gonon où les curieux affluaient de plus en plus nombreux. On dit même qu'à certains jours la gendarmerie dut établir un service d'ordre.

Quoi qu'il en soit la déesse semblait se plaire au milieu des mortels. Elle était "chez elle" à l'Etrat où elle avait trouvé une sympathique famille d'accueil et des admirateurs enthousiastes. Mais voici que survint un trouble-fête...

Praxitèle, c'est moi !

La nouvelle éclata comme une bombe. En novembre 1938. un modeste marbrier italien domicilié à Saint-Etienne, Cremonese, âgé d'une trentaine d'années, s'avisait de revendiquer la paternité du chef-d'œuvre !...

Oui, c'est moi qui l'ai sculptée dans mon atelier... C'est moi qui l'ai enterrée dans le champ de M. Gonon pendant la nuit du 9 au 10 octobre 1936... Je peux fournir la preuve car j'ai gardé les pièces que j'ai volontairement brisées... La Vénus de Brizet m'appartient et elle doit m'être rendue !

On sait que Michel-Ange avait, quatre siècles plus tôt, utilisé un procédé semblable pour faire éclater son talent... L'histoire allait-elle se renouveler ?...

Mais M. Gonon n'entendait pas se séparer de sa trouvaille et c'est pourquoi il répondait, en cet après-midi du 16 mai 1939, à la citation de son adversaire à l'audience du tribunal civil de Montbrison.

Cremonese demandait non seulement la restitution de sa Vénus mais aussi le remboursement des sommes encaissées par son exposition avec provision immédiate de 100 000 F et nomination d'un expert destiné à rechercher le montant exact de ces encaissements.

Il était représenté par M^e Lagoutte, du barreau de Paris, assisté de M^e Arnaud, avoué à Montbrison. Les intérêts de M. Gonon étaient défendus par un avocat stéphanois, M^e Valette, assisté de M^e Bouchet, avoué à Montbrison.

Et ce fut une belle joute oratoire !

Qui a raison ?

A côté du moulage de la statue mutilée figuraient ceux du nez et du bras brisé, lesquels s'adaptaient exactement au visage et au corps...

Qu'à cela ne tienne rétorquait M^e Valette. Plusieurs moulages de la statue ont été pris. Elle est même restée cinq jours dans l'atelier d'un sculpteur. N'était-il pas facile pour un professionnel de prendre l'empreinte des parties mutilées et de les reconstituer ?

Il s'étonne que Cremonese n'ait pas eu l'idée de faire photographier son œuvre avant d'aller l'enterrer, ce qui semble une précaution élémentaire :

Vous avez bien su, plus tard, utiliser la photographie. Que ne l'avez-vous fait au moment où c'était pour vous la plus sûre des preuves, la seule qui eût été inattaquable !

Les navets poussaient sur le marbre

L'avocat stéphanois évoque cette nuit du 9 au 10 octobre 1936 où le sculpteur aurait réussi à transporter un poids de 80 kg dans un champ difficile d'accès, à creuser suffisamment profond pour l'enterrer sans que rien ne soit perceptible aux alentours...

Chose curieuse, le champ était planté de navets qui prospèrent miraculeusement à l'endroit d'où la bêche de l'enfouisseur aurait dû les chasser ?... Autre mystère.

Vénus, la voilà

Et voici l'argument massue du demandeur : l'entrée du modèle, une Polonaise prénommée Anna, qui a posé dans l'atelier de Cremonese pour l'exécution de la statue... C'est du moins ce qu'ils déclarent tous les deux, mais comment le prouver ?... Le visage d'Anna ne ressemble en rien à celui de Vénus, quant au corps !... La décence interdit la comparaison, le témoin étant pudiquement vêtu...

L'inventeur du trésor

La loi désigne par le mot "inventeur" d'un trésor, celui qui l'a trouvé et en est ainsi devenu le propriétaire. Aucun doute en ce qui concerne le cas de M. Gonon. Il a bel et bien trouvé la Vénus dans son champ, il l'a débarrassée de la gangue qui l'enveloppait, l'a

emmenée chez lui, et, au lieu de garder sa trouvaille clandestine, en a fait profiter tout le monde. Que peut-on lui reprocher ?

Mais, poursuit Me Valette, en supposant que Cremonese fut l'auteur de la statue, pourrait-il la revendiquer ?., Il s'en est dépossédé volontairement. On ne la lui a pas volée ; il ne l'a pas perdue... Les tribunaux n'ont pas à rechercher les mobiles secrets qui firent de lui l'émule de Michel-Ange. Ils ne doivent juger que sur les actes, or, dès l'abandon qu'il en a fait, le propriétaire a perdu son droit sur l'objet abandonné !

Il présente ensuite la demande reconventionnelle de M. Gonon dont le chiffre égale celui réclamé par l'adversaire. C'est une somme de 100 000 F (souvenons-nous que nous sommes en 1939) qui viendra réparer le préjudice matériel et moral subi par le paisible cultivateur de l'Etrat dans cette mésaventure.

La tribunal mettait l'affaire en délibéré. Dans son jugement du 26 mai, il donnait raison à M.Gonon qui conservait son trésor. Le rideau tomba définitivement sur ce que les uns appellent une mystification et les autres une énigme... Tant de choses se sont passées depuis qu'au bout de 46 ans¹ personne ne s'intéresse plus à la Vénus de Brizet, et elle entre tout doucement dans la légende.

Marguerite-V. Fournier



dessin d'Isabelle Barou

¹ Marguerite Fournier écrit cet article en 1986.

Jean-Marie Georges Rival
(1809-1879)
premier curé d'Ecotay

Naissance et enfance au Maisonnny (Bard)

La famille Rival est originaire de Verrières-en-Forez, hameau de Conol. En 1719, un cadet, Philippe Rival, quitte la maison paternelle et achète un corps de domaine situé au Maisonnny, près de Bard, appartenant au sieur Latanerie, bourgeois de Montbrison.

Les Rival sont présents depuis quatre générations au Maisonnny (cf. tableau généalogique) quand naît, le 23 mars 1809, à huit heures du matin, Jean-Marie Georges Rival. C'est le premier enfant de Jean Rival et d'Anne Marie Antoinette Béalem².

Deux autres enfants naissent au foyer de Jean et d'Anne : le 1^{er} mai 1811, Antoinette et, en 1812, Joseph. Le bonheur familial au Maisonnny est de courte durée. Une série de malheurs frappe les Rival. C'est d'abord Joseph, le benjamin, qui meurt trois mois après sa naissance, en 1812. Puis l'année suivante, le 8 décembre 1813, Jean Rival, le père, meurt à l'âge de 28 ans des suites d'un accident. L'abbé Rival racontera plus tard les circonstances de ce drame. Il dit que son père *faillit être écrasé par la meule de son moulin que fit tomber sur lui l'imprudence d'un de ses domestiques et qu'il ne dut qu'à sa force extraordinaire de survivre quelques mois à ce malheureux et accablant fardeau*³.

Veuve alors qu'elle a moins de trente ans, Anne Marie Antoinette connaît un nouveau deuil : sa fille Antoinette, âgée de six ans, meurt de la variole en 1816. Il ne lui reste que son jeune fils Jean Marie Georges, de santé délicate.

La petite enfance de Jean-Marie Georges fut évidemment marquée par cette suite de malheurs qu'il était trop jeune pour vivre mais que sa mère dut, plus tard, souvent lui raconter.

Pieuse et charitable, Anne Marie Antoinette élève très chrétiennement son fils. Disposant d'une certaine aisance *elle le menait visiter la chaumière du paysan ; elle l'initiait aux souffrances du pauvre et lui enseignait les moyens de les soulager*⁴. Jean, Marie Georges vouera toujours à sa mère un véritable culte. *Jamais ce nom béni ne revenait sur ses lèvres sans qu'à l'instant ses yeux se mouillassent de larmes* témoigne un

² Anne Marie Antoinette Béalem, née en 1785 à Gumières, est la fille de Mathieu Béalem et de Marie Françoise Perret, propriétaires, du hameau de Mursan. Elle épouse Jean Rival le 29 février 1808.

³ Notes manuscrites de l'abbé Rival.

⁴ Notice nécrologique de l'abbé Rival, *Semaine religieuse de Lyon* (Juin 1879).

de ses confrères⁵. Chaque année, toute sa vie durant, l'abbé Rival reviendra prier fidèlement sur la tombe de sa mère.

Au petit séminaire de Verrières

Jean-Marie Georges apprend de bonne heure à lire et à écrire *grâce aux soins d'une bonne et intelligente mère* écrit-il et en 1816, dès l'âge de sept ans, il entre au petit séminaire de Verrières.

D'abord installé dans la cure et dans une vieille bâtisse voisine l'établissement fondé en 1803 par M. Perier⁶ curé de Verrières, avait eu des débuts difficiles⁷. En 1809, il fut transféré, avec un nouveau supérieur M. Barou, dans le château du Soleillant où il resta jusqu'en 1819⁸.

Ce château et une partie de son domaine avaient pu être achetés grâce à la générosité d'Antoinette Montet⁹ surnommée "la Tante" qui avait fait don au séminaire naissant du produit de la vente de tous ses biens¹⁰. Maîtresse d'école, rebouteuse, sorte de béate, *la Tante* s'était illustrée pendant la Terreur en cachant plusieurs prêtres. Elle avait notamment sauvé la vie de l'abbé Perier¹¹. Anne Marie Antoinette connaissait certainement la Tante, peut-être même avait-elle fréquenté l'école que celle-ci tenait avec sa nièce à Gumières.

Les premières années Jean Marie Georges fut probablement externe ou plus exactement au régime de la "petite pension" c'est-à-dire logé hors de l'établissement car sa mère quitte alors la maison du Maissonny pour venir habiter au bourg de Verrières. "Les cheveux courts et en rond" le jeune élève revêt donc "la lévite brun foncé tirant sur le noir"

⁵ *Ibid.*

⁶ Né à Périgueux, vicaire à Firminy, l'abbé Perier avait d'abord prêté serment à la Constitution civile du clergé puis s'était rétracté. Il devint ensuite curé de Verrières.

⁷ *Pour dortoir, nous avons un grenier sous les tuiles ; nous y montions par une échelle, les fenêtres mal jointes n'étaient closes que par du papier. On y gelait en hiver et on y étouffait l'été* (Abbé Bonjour, *Centenaire du petit séminaire de Verrières*).

A l'heure du repas, chacun allait à la cuisine recevoir sa pitance de lard et de pommes de terre. Le temps des récréations se passait à ramasser du bois mort ou à réparer la bâtisse en ruines (Chanoine Trochu, *Le curé d'Ars*, E. Vitte, 1929).

⁸ Sur la vie au petit séminaire de Verrières voir J. Barou, "Le petit séminaire de Verrières", *Bulletin de la Diana*. Concernant l'abbé Barou voir *Village de Forez*, n° 5, J. Barou, "Un grand vicaire de Lyon : Jean-Joseph Barou". Pour le château du Soleillant voir *Village de Forez* n° 2

⁹ Née le 11 août 1735 à Gumières, hameau du Montet, fille de Jacques Montet et de Jeanne Morel. L'abbé Claveloux, originaire de Verrières, lui a consacré une petite notice : *La tante, notice historique sur Antoinette Montet, fondatrice du séminaire de Verrières*, Lyon 1868. Antoinette Montet mourut au Soleillant le 25 mai 1828. Très âgée et presque aveugle, elle continua à faire la classe presque jusqu'à sa mort.

¹⁰ La somme était de 23 000 francs selon l'abbé Bonjour, *Le centenaire du petit séminaire de Verrières, Montbrison*, op. cit.

¹¹ L'abbé Perier était emprisonné avec deux confrères au monastère de la Visitation à Montbrison devenu prison. C'est de là que "la Tante" les fait échapper pendant l'été 1793.

et "le petit collet à l'usage des ecclésiastiques français" qu'impose le règlement ¹². Désormais, jusqu'à sa mort, il portera un costume de clerc.

Le régime de l'établissement est très sévère. Le lever a lieu à 5 heures en été, 5 heures 1/2 en hiver. Exercices religieux, cours et études alternent tout le long de la journée entrecoupée de brèves récréations. Aucun jour de congé, pas même le dimanche qui est plutôt un jour chargé avec grand-messe, exercices et "leçon de cérémonies", leçon de doctrine, vêpres et "dominicale" (sorte de répétition publique des leçons de la semaine). Il y a cependant promenade chaque jeudi. L'année scolaire commence au début de novembre pour s'achever à la fin d'août sans un seul jour de vacances.

Jean Marie Georges poursuit avec succès ses études, d'abord dans la vieille demeure du Soleillant, ensuite, à partir de 1819, au bourg de Verrières, où le petit séminaire revient avec un nouveau supérieur, M. Roux.

A l'Argentière puis à Lyon

Jean-Marie Georges veut devenir prêtre. On peut penser que sa vocation dut beaucoup à sa mère. Anne, après son veuvage et la perte de deux de ses enfants, vit sans doute avec joie son dernier fils se diriger vers le sacerdoce, peut-être même l'encouragea-t-elle grandement dans cette voie. Nous le retrouvons ensuite au séminaire de l'Argentière, dans les Monts du Lyonnais, où il trouve comme directeur spirituel un prêtre natif de la paroisse de Bard, Jacques Menaide¹³.

Le séminaire de l'Argentière est alors dirigé par M. Beaujolin qui deviendra plus tard vicaire général. C'est un établissement coté qui a une classe préparatoire au grand séminaire où sont regroupés les meilleurs élèves sortant des autres petits séminaires. La grande pension s'élève à 500 F par an. Des religieuses Saint-Joseph sont chargées de la lingerie, de l'infirmerie et de la cuisine tandis que des frères de la Croix font l'économat, le service du réfectoire et la conciergerie. Il y a en outre une dizaine de domestiques¹⁴. Jean Marie Georges appartient certainement à la congrégation de la Sainte-Vierge créée en 1829 pour stimuler la piété des séminaristes.

En 1830, il est en classe de philosophie. Cette année-là fut agitée, la révolution de 1830 allait de pair avec un grand trouble qui fut ressenti dans tout le pays, même dans un paisible séminaire. Un ancien élève, Mgr Plantier, évêque de Nîmes, qui fut en 1830-1831, condisciple de Jean-Marie Georges raconte ainsi cette période agitée : *Le vent de scepticisme et de révolte qui soufflait à cette époque sur la France devait éloigner bon nombre d'élèves et briser plus d'une vocation. Il cherchait à pénétrer jusque dans les séminaires mêmes. Le respect de l'autorité fut assez compromis... Notre classe fut tourmentée plus que toute autre par ce souffle agitateur. Personne en particulier ne se rendit coupable parmi nous d'une rébellion qui put être punie, mais toujours réunis pendant les récréations, nous causâmes des inquiétudes constantes et systématiques au préfet (surveillant)... Quoique les plus anciens de la maison, nous n'en fûmes pas les modèles* ¹⁵.

¹² Ordonnance du Cardinal Fesch, archevêque de Lyon, du 6 juillet 1808.

¹³ Jacques Menaide, né à Bard en 1789, directeur spirituel au séminaire de l'Argentière de 1822 à 1856.

¹⁴ Voir le livre du Chanoine A. Leistenschneider, *L'Argentière*.

¹⁵ Cité par A. Leistenschneider, *L'Argentière*.

Pourtant il est peu probable que le jeune homme sage des Monts du Forez ait joué un rôle de meneur parmi les contestataires. Quoi qu'il en soit sa vocation se confirme et en 1831 il entre au grand séminaire de Lyon. Sa mère se réjouit certainement de le voir aller vers une vie honorable et paisible qui lui épargnera - il est de fragile constitution - les rudes travaux manuels du paysan. Et puis, pour cette femme pieuse, le sacerdoce est le plus haut service.

Son séjour à Lyon est bref car tombé gravement malade il doit interrompre ses études de théologie et rentrer à Verrières. Il reçoit cependant les ordres mineurs avant de revenir à Verrières.

Professeur à Verrières

Ainsi, en 1833, le grand séminariste convalescent revient comme jeune professeur au séminaire de Verrières. Tout en enseignant, il y complète sa formation théologique pendant plusieurs années, sans doute auprès d'un autre professeur de la maison.

A cette époque le supérieur est M. Verrier et le petit séminaire vit son âge d'or. L'abbé Bonjour¹⁶ parle ainsi de ce temps : *Les onze années du supérieurat de ce dernier (M. Verrier) furent vraiment remarquables, le terme n'a rien d'exagéré. C'était un prêtre tout pétri de charité et d'abnégation. Il exerçait sur les jeunes gens une influence à laquelle les natures même les plus rebelles ne pouvaient résister. M. Verrier avait à ses côtés deux hommes de grand mérite : M. Favrichon, directeur et M. Forest, seul surveillant de 300 élèves, la bonté de M. Verrier, l'ardente parole de M. Favrichon, la bienveillante direction de M. Forest imprimaient à la maison de Verrières un élan incomparable. Que de saints prêtres ont été formés de 1826 à 1837 !*

Jean-Marie Georges participe à cet élan et le 23 décembre 1837 - il a 28 ans -, il est ordonné prêtre¹⁷. Quatre années encore, jusqu'en 1841, le jeune prêtre continue à enseigner à Verrières, tout près de sa mère qui habite toujours une maison du bourg.

Curé de la nouvelle paroisse d'Ecotay

Les supérieurs de l'abbé Rival le jugent probablement expérimenté et aguerri quand ils lui confient la tâche importante et délicate de créer la nouvelle paroisse d'Ecotay.

Ecotay, bien que siège d'une baronnie avant 1789¹⁸, n'était pas une paroisse mais simplement une annexe de Bard. Il semble que l'abbé Rival ait desservi cette annexe avant la fondation de la paroisse peut-être dès 1838. Son installation à Ecotay est antérieure à sa nomination. Il devient officiellement curé d'Ecotay le 1^{er} juillet 1841¹⁹. C'est à Ecotay, où elle avait suivi son fils, que meurt le 2 mars 1841, Anne Marie Antoinette. A cette date l'abbé Rival n'a plus de proches parents et il devient l'héritier du domaine du Maisonny.

¹⁶ Abbé Bonjour, *Le centenaire du petit séminaire de Verrières*, voir aussi J. Barou, "Le petit séminaire de Verrières", *Bulletin de la Diana*, tome 46, p.281-300, p. 371-389, tome 47, p.19-34.

¹⁷ Renseignements fournis par M. le Chanoine Jomand, archiviste du diocèse de Lyon.

¹⁸ "Ecotay, seigneurie en toute justice dans la paroisse de Bard. Dans cette seigneurie sont compris quatre clochers : celui d'Ecotay, annexe de Bard, celui de Verrières et ceux de Lézigneux et de Bard avec une partie des paroisses de Moingt, de St-Georges-Hauteville et Lézigneux" (Sonyer du Lac, *Les fiefs du Forez en 1788*).

¹⁹ Archives du diocèse de Lyon.

L'abbé Rival doit organiser la nouvelle paroisse et d'abord se préoccuper de l'église. En 1841, la chapelle primitive construite au 12^e siècle est agrandie par l'adjonction d'un transept d'une coupole sous clocher et d'une deuxième abside²⁰.

Il faut aussi construire le presbytère et pour cela trouver beaucoup d'argent. L'abbé Rival verse personnellement des sommes importantes, plus de quatre mille francs²¹. Les paroissiens les plus notables d'Ecotay sont les de Meaux quand ils résident dans leur château de Quérézieux. M. de Meaux²² devient naturellement le président de la fabrique et, à ce titre, rencontre souvent l'abbé Rival.

Jean-Marie Georges contribue aussi de ses mains à l'embellissement de la nouvelle église paroissiale. Habile à travailler le bois, il sculpte lui-même les boiseries et la chaire de l'église d'Ecotay²³.

Brignais et Saint-Genis-Laval

Le 21 septembre 1846, l'abbé Rival devient curé de Brignais, gros village du canton de Saint-Genis-Laval (Rhône). Il est secondé par un vicaire. Dans sa nouvelle paroisse *il se trouva aux prises avec des embarras de toute nature : église, presbytère à construire, etc. Son âme fortement trempée vint à bout de tout*²⁴ rappelle un de ses confrères. Il renouvelle l'ornementation de l'église de Brignais que des remaniements malheureux avaient défigurée²⁵.

En 1857, Catherine SALLE, sa cousine germaine, entre à son service comme gouvernante. Elle y restera plus de 22 ans.

En novembre 1867, l'abbé Rival est nommé curé-archiprêtre de Saint-Genis-Laval, importante paroisse où il est aidé de deux vicaires.

²⁰ Sur la réfection de l'église d'Ecotay voir J. Barou, "Restauration et agrandissement de l'église d'Ecotay", *Village de Forez*, n° 8, p. 13.

²¹ Théodore Ogier, *La France par Cantons et par Communes* ; Michel Bernard, *Notes manuscrites*, bibliothèque de la Diana. La construction de la cure et la réfection de l'église sont évoquée dans une chanson satirique en patois, voir *Patois Vivant*, mai 1977.

²² A l'époque où l'abbé Rival est curé d'Ecotay la famille de Meaux est représentée par : Camille Augustin, vicomte de Meaux (1771-1849) marié à Marie-Charlotte de Flachat d'Apinac, mort trappiste à Aiguebelle. Barthélemy Augustin baron de Meaux, son fils (1800-1844) se marie en 1830 avec Amélie-Marie-Célinie de Waters. Marie-Camille Alfred, vicomte de Meaux, son petit-fils (1830-1907), époux d'Elisabeth-Hiltrude de Montalembert, fera une carrière politique (plusieurs fois ministre, sénateur).

²³ L'abbé Rival aurait également, avec un confrère, exécuté le dessin de la chaire de l'église de Verrières : Une fort jolie chaire gothique d'un beau travail... Le dessin de cette chaire a été fait par M.Fond, curé de Lézigneux, et M. Rival, aujourd'hui curé de Brignais selon Théodore Ogier, *La France par Cantons*... L'abbé Fond fut peut-être, dans ce domaine, le maître de l'abbé Rival car, d'après le même auteur, il réalisa les plans et dessins de la chaire de l'église de Lézigneux.

²⁴ Notice nécrologique de l'abbé Rival, *Semaine religieuse de Lyon*, juin 1879.

²⁵ Selon Théodore Ogier : Cette église est dédiée à saint Clair ; il est fâcheux de rencontrer dans les reconstructions et agrandissements qu'on lui a fait subir en 1820, l'absence totale de bon goût. L'abbé Rival ne fut pour rien dans ce gâchis.

Le 13 juin 1879, après une courte maladie, il meurt saintement à la cure de Saint-Genis-Laval entouré de ses vicaires, des frères maristes et de la foule de ses paroissiens. Ces derniers mots sont pour bénir ses paroissiens :

Vers huit heures, on récita les prières de la recommandation de l'âme, en présence d'une foule nombreuse ; ses forces parurent revenir. Le malade étendit la main : "Je bénis, dit-il, mes deux vicaires ; je bénis les paroissiens réunis autour de moi, et avec eux toute la paroisse et particulièrement les pécheurs". Apercevant deux Frères maristes : "Et vous aussi je vous bénis, vous et vos enfants. Je souhaite que la persécution dont vous êtes l'objet cesse bientôt".

Au même moment entrait la présidente de l'Oeuvre des Dames de la Miséricorde... "Je vous bénis lui dit-il avec émotion, et en vous je bénis les pauvres de la paroisse et les malades. Je vous remercie de m'avoir prêté votre concours pour les soulager..."²⁶

L'abbé Rival et sa famille

L'abbé Rival s'est vivement intéressé à sa famille. Il a effectué des recherches généalogiques et recueilli des renseignements sur sa parenté. Ces notes intitulées *Ma famille, son origine et ses différentes transformations* sont datées du 23 mars 1879, soit trois mois avant sa mort.

Alors qu'il enseignait au séminaire de Verrières l'abbé Rival dit avoir favorisé, avec l'aide de sa mère, le mariage de son cousin Claude Rival avec Claudine Fougerouse de Chazelles-sur-Lavieu²⁷.

Vraisemblablement il eut également une certaine part dans l'éclosion de la vocation de sa petite cousine et filleule, Mariette Rival. Mariette, née le 24 octobre 1850 à Chazelles-sur-Lavieu, était la fille de Claude Rival et de Claudine Fougerouse. Elle devint religieuse dans l'ordre de Saint-Joseph sous le nom de soeur Sainte-Claire²⁸.

L'abbé Rival était également le parrain de son petit cousin Jean Marie Rival, né le 28 août 1855 à Vanel (Chazelles-sur-Lavieu). Celui-ci ayant perdu tôt sa mère fut placé dans la famille Bayle de Fortunières. L'abbé surveille de loin la conduite de son filleul, contrôle ses fréquentations, veille à sa pratique des sacrements. Dans une lettre du 13 novembre 1873 il résume ainsi ses conseils : *Prie pour ton père, présente mes amitiés à tes parents, conduis-toi bien, soigne ta santé et le gourmande : Je veux bien m'intéresser à toi, mais à la condition que tu suivras mes conseils et que tu ne t'exposeras pas à te mal conduire...*²⁹

En 1877, alors que Jean Marie Rival effectue son service militaire à Chambéry l'abbé Rival lui écrit : *Je te félicite, mon bien cher cousin, d'être en relation avec M.*

²⁶ Notice nécrologique de l'abbé Rival, *Semaine religieuse de Lyon*, juin 1879.

²⁷ Notes de l'abbé Rival : *Ma famille, son origine, ses différentes transformations*.

²⁷ Notice nécrologique de l'abbé Rival, *Semaine religieuse de Lyon*, juin 1879.

²⁷ Notes de l'abbé Rival : *Ma famille, son origine, ses différentes transformations*.

²⁸ Sœur Sainte-Claire fut en communauté à Verrières et à Bard. Entrée à la maison de retraite de Vernaison le 25 novembre 1922, elle y mourut le 2 février 1931.

²⁹ Lettre de l'abbé Rival à Jean-Marie Rival du 13 novembre 1873.

*l'Aumônier de ton régiment. Puisqu'il a été si bon que de s'occuper de toi, comme je l'espérais... c'est une raison pour toi de le voir, de prendre ses conseils et de te conduire comme il te dira*³⁰. Il l'engage aussi à rencontrer un *bien bon jeune Monsieur de Saint-Genis-Laval* qui est dans le même corps. *Car, dit-il, bien qu'il appartienne à une riche famille de ma paroisse, comme il est très bon chrétien, il accepterait peut-être de te voir et de causer un peu avec toi*³¹. Il renouvelle ses exhortations : *Je t'engage à toujours bien te soigner et bien te conduire*. Deux choses semblent primordiales pour le bon abbé : la santé du corps et celle de l'âme. Peu de temps avant sa mort, l'abbé a la joie de marier ce cher petit cousin³².

Un prêtre au 19^e siècle

Homme sensible et bon, l'abbé Rival était desservi par une santé fragile qui le condamnait souvent à un repos forcé³³. Malgré cela il n'est pas timoré. Bien que d'un abord facile, il a, selon ses confrères, beaucoup de caractère. Ce fut un homme d'action, un bâtisseur, aussi bien à Ecotay qu'à Brignais. Non seulement il ouvre généreusement sa bourse mais encore il paie de sa personne, met la main à la pâte.

Digne, pieux, très rigoureux en ce qui concerne la morale et la religion, Jean-Marie Georges n'a sans doute pas une grande ouverture sur le monde. Rien ne l'a préparé à comprendre les transformations sociales de son temps : petite enfance dans milieu paysan traditionnel, éducation stricte dans des maisons religieuses fermées, jeune enseignant dans un petit séminaire. Il exerce une sorte de tutelle morale dans sa famille où ses conseils sont respectueusement écoutés et son exemple suivi.

Fonctionnaire du ministère des Cultes, notable parmi les notables de sa paroisse, l'abbé Jean-Marie Georges Rival tient sa place avec dignité et conviction. Il est assez représentatif du clergé de son siècle.

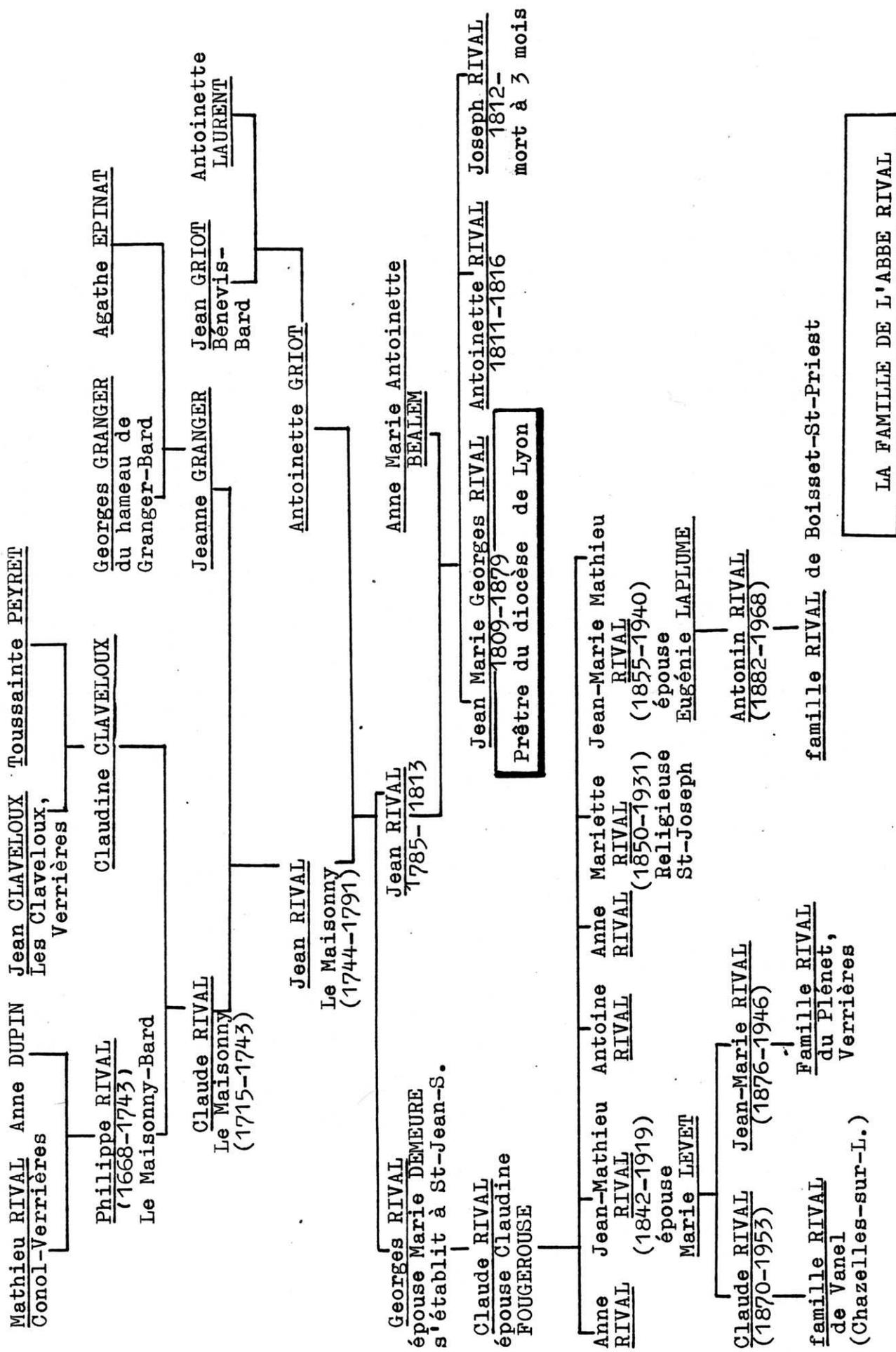
Joseph Barou

³⁰ Lettre de l'abbé Rival à Jean-Marie Rival du 31 janvier 1877.

³¹ *Ibid.*

³² Jean-Marie Mathieu Rival (1855-1940) épousa Eugénie Laplume, fille d'Antonin Laplume, cocher au château du Poyet. Jean-Marie et Eugénie eurent un fils Antonin, né en 1882. C'est l'ancêtre de la famille Rival de Boisset-Saint-Priest.

³³ Il bénéficiait pourtant d'une force peu commune, voir en annexe le témoignage d'un de ses paroissiens de Brignais.



Hauteroche au XVIIIe siècle à Chandieu (2)

Dans les lignes suivantes nous allons retrouver, pour quelques compléments, Hauteroche et la figure de Pierre François Boussard d'Hauteroche receveur des gabelles à Montbrison résidant dans un premier temps à Savigneux et dont nous avons entretenu le lecteur dans "Village de Forez" n°22.

Pourquoi une deuxième partie à l'histoire d'Hauteroche ? D'abord parce qu'il est frustrant de n'être que partiellement informé sur un sujet, ensuite parce que l'on peut toujours espérer, malgré certaines recherches faites, trouver un détail intéressant, une donnée jusque là inconnue.

Nous profitons de ce texte pour remercier notre ami roannais Roger Garnier grâce auquel nous sommes à même d'apporter ici quelques ajouts. Deux points particuliers de cette brève histoire d'Hauteroche seront précisés car pour nous ils sont à présent bien établis.

1 - Complément à la constitution et connaissance du domaine.

Les acquisitions faites absorberont en grande partie les biens de Jean Aubert et de Jeanne Morel sa femme, vigneron charpentier au village du Chauffourt, paroisse de Chandieu, ceux de André Juthie et Claudine Vial sa femme, vigneron aux Cotes et de leur fils aîné et héritier Jean Juthie époux d'Antoinette Darbre et un certain nombre d'autres parcelles bien que le domaine ne fût jamais très vaste. Le descriptif confirme les efforts faits par P.F.B. d'Hauteroche pour regrouper ses terres autour du hameau des "Costes" proche de sa résidence campagnarde et dont chacun connaît la très bonne exposition du versant qui "va s'inclinant de Bize à Midy" vers le Ruillat.

Après l'acquisition des fonds et bâtiments Juthie en 1785, Antoine et Jean Bouchet oncle et neveu vendent un bois taillis chêne de quatre cartonnées "aux Baumes" pour 200 livres le 18 novembre 1789. Les mêmes avaient vendu le 25 août 1787 un pré de deux cartonnées au même lieu pour 499 livres 19 sols.

Le 16 décembre 1789 Jean Bouchet vigneron au Chauffourt vend une terre à la "Sicharde" de sept cartonnées pour 724 livres.

Le 25 avril 1787 Claude Faure et Geneviève Viallard sa femme vendent un pré, une terre, au total deux cartonnées au territoire "da Ruillat" ainsi qu'une autre terre de trois cartonnées au même lieu.

Le 22 juin 1787 les époux Aubert vendent un pré et une terre de sept cartonnées à "Chantagret et prairie de Chandieu" ainsi qu'une terre de quatre cartonnées au même lieu et un autre fonds de sept cartonnées au même lieu...

Nous pourrions citer encore certaines acquisitions faites par P.F.B d'Hauteroche à la veille de la Révolution française ou dans les premiers temps de celle-ci. Cela pourrait être fastidieux aussi nous préférons clore ici par un dernier acte très significatif et qui permet de se faire une idée assez précise de l'importance toute relative du domaine. Il s'agit d'une "Commande de bestiaux au cheteil (cheptel) de 423 livres pour Monsieur d'Hauteroche contre Antoine Gravier" du 9 août 1791.

Gravier est granger au domaine et occupe l'ancienne ferme Juthie aux "Costes" qu'il exploite "à moitié grains et moitié perte". Pour cela P.F.B. d'Hauteroche lui fournit "5 vaches et un suivant (chaque vache valant 75 livres) une ânesse avec son bas (sic) 48 livres, 15 poules et 1 coq". Des actes notariés font état de cheptels bien supérieurs à celui-ci.

Monsieur d'Hauteroche disposant d'une quantité confortable de livres, livres qui allaient se dévaluant en cette fin de siècle, éteignant les dettes, grosses ou modestes de certains habitants de Chandieu, aurait pu réaliser de très bonnes opérations financières s'il avait disposé de plus de temps. En effet tandis qu'il se créait de toutes pièces un "fief de gentilhomme campagnard", certains grands domaines de Chandieu commençaient à se disloquer, à se démanteler et à échapper à leurs propriétaires nobles. Monsieur d'Hauteroche aurait pu trouver là, matière à des spéculations foncières, les étendues mises en cause étant considérablement plus importantes. Faut-il le regretter ? (1)

De nombreux laboureurs, vigneron, journaliers de Chandieu dits cultivateurs à la Révolution se rendirent acquéreurs de parcelles libres, s'unissant parfois pour le faire, malgré les risques encourus car souvent ils durent s'endetter.

2 - La mort tragique de Pierre François Boussard d'Hauteroche.

Cette fin à laquelle son fils Rémy fait allusion dans sa lettre de 1836 par ces mots "l'homme fut emporté" recouvre les événements suivants. M. d'Hauteroche nourrissait des sentiments royalistes sincères, comme de nombreuses autres personnes dans le Montbrisonnais et les mouvements d'insoumission à l'égard de la Révolution ne pouvaient le laisser indifférent. Après sa destitution du 12 août 1793 nous le retrouvons à Saint-Symphorien près de Lyon le 16 août 1793. Grâce à une lettre adressée à sa tante nous connaissons son "état d'âme" et sa vue des événements tragiques que supporte notre pays à cette époque. Cette lettre (aux archives départementales du Rhône) fut confiée aux bons soins du citoyen Mondon de Feurs pour la faire parvenir à Madame Deneste chez Monsieur Gras à la "Grelle". En voici le texte intégral :

Chère tante,

Vous n'ignorez pas sans doute la situation actuelle de la ville de Lyon, situation à laquelle, elle avait lieu de s'attendre depuis quelque temps. Vous m'avez fait part chère tante, de vos inquiétudes au moment de votre départ. Les événements ont dû les augmenter encore, et c'est pour essayer de les calmer, que je vous adresse aujourd'hui quelques paroles. Nous sommes ici rapprochés assez à ce qu'il semble, pour savoir quelque chose de certain, cependant ce n'est qu'à travers de mille contes, tous plus absurdes les uns que les autres, que la Vérité nous parvient quelquefois. Chacun interprète les choses suivant ses désirs, ses craintes et ses inquiétudes. De sorte que je plains les personnes qui ajoutent tout de suite foi aux nouvelles qu'on leur rapporte. Ce que nous éprouvons ici, vous devez il me semble l'éprouver encore bien mieux que nous étant plus éloignée de Lyon. Vous devez ignorer dans votre campagne ce qui s'y passe véritablement. Si les fables qu'on a débité ici sont parvenues jusques chez vous elles ont du certainement vous allarmer.

.../...

(1) Une dizaine de domaines au XVIII^e s. regroupent l'essentiel des terres, "les meilleurs fonds appartiennent à des gentilhommes ou bourgeois de Montbrison et de Lyon" (acte de délibération des consuls de Chandieu du 5 novembre 1758).

Lyon ne redoute pas beaucoup les ennemis qui sont à ses portes, un rôle ardent et éclairé anime tous ses défenseurs qui ont à leur tête d'excellents généraux, ils se trouvent munis d'une redoutable artillerie, une exacte discipline règne parmi eux, ils ont enfin une confiance qui va jusqu'à la sécurité ; ils ont eu une affaire un peu remarquable avec un corps d'armée ennemie où se trouvait le régiment de cavalerie Royal Pologne. L'expédition s'est terminée au grand avantage des Lyonnais qui ont taillé en pièce ce régiment et fait plusieurs prisonniers. Depuis ce temps c'est-à-dire le 10 du mois il n'est rien arrivé, du moins de remarquable, on est seulement sur la Défensive. Voilà chère tante, ce qu'il y a pour le présent, espérons encore que l'avenir nous offrira un tableau moins triste, on attend les Marseillais de jour en jour et soyez, me dit-on, persuadé que leur arrivée ne peut-être que très prochaine. Lyon reçoit quelques secours de nos campagnes, j'y serais actuellement moi-même si un mal de pied qui me vient sans cesse sous la Chaire et qui m'a bien fait souffrir ne m'avait forcé à rompre tous mes projets. Mais j'espère y aller alors que je serais en état de Marche si toutefois les chemins ne sont pas interceptés par les troupes ennemies qui y font quelques patrouilles dans ce moment-ci. Monsieur Ségaux qui était parti pour Lyon les a rencontrés, ils l'ont arrêté pistolet sous la gorge et l'ont conduit dans leur camp où à l'aide de quelques fausses histoires qu'il leur a raconté il est revenu avec Monsieur Comarmon son compagnon de voyage et d'infortune fort contents tous les deux d'en être quitte à si bon Marché, leur aventure fâcheuse que nous avons appris 12 heures avant leur retour nous avait tous jetté dans la plus grande consternation. Jugez qu'elle était celle de Monsieur Dhautenge, aussi la joie a failli le suffoquer lorsqu'il a vu revenir le voyageur sain et sauf, L'oncle et le Neveu me chargent de vous dire ainsi qu'à toutes vos aimables dames mille choses de leur part. Vous jugez bien, Chère Tante, que je ne voudrais pas être oublié auprès d'elles, rappelez moi donc à leur souvenir, et qu'elles soient bien persuadées du mien, présentez mes respects à Monsieur Gras, recevez les miens Chère Tante, recevez l'assurance de mon sincère attachement pour Vous, ne vous tourmentez pas inutilement sur l'état de Lyon, je vous en prie, il n'est pas encore allarmant. Votre mari est parti d'ici le 10 en parfaite santé, heureux si ma lettre pouvait contribuer à votre tranquillité et à celle de votre Charmante famille. Embrassez bien de ma part mon gentil, mon aimable cousin et soyez persuadée Chère tante que je suis avec un profond respect et un sincère et tendre attachement, Votre neveu.

Dhauteroche

A cette date notre héros était donc écarté de la lutte par son "mal de pieds". Cinq mois plus tard condamné il fut exécuté comme l'indique l'ouvrage d'Antonin Portallier dans son "Tableau général des Victimes et Martyrs de la Révolution en Lyonnais, Forez et Beaujolais sous la Terreur", page 5 : "Allier d'Hauteroche noble né à Lyon y demeurant place de la Comédie, âgé de 58 ans condamné par la Commission Révolutionnaire de Lyon et guillotiné le 24 janvier 1794 "ex noble et contre révolutionnaire". Les textes établis par les greffiers révolutionnaires comportent fréquemment quelques anomalies d'état civil.

Alors que la tradition orale a laissé tomber sur certains noms attachés à notre petit coin de Forez le voile de l'oubli, qui pourra dire pourquoi elle a conservé, auréolé de merveilleux et si vivace le souvenir de M. d'Hauteroche ? D'autres ont également payé de leur vie leur attachement à la cause royaliste et restent oubliés. Le caractère "doux et dolent qui se plait au sein de notre contrée riante et agréable" a eu ses raisons profondes pour faire un tel choix.

Jean GUILLOT - Georgette SIMONET

Bibliographie forézienne

Une parution attendue :

Etienne FOURNIAL : Charlieu, histoire de la ville et de ses habitants. Des origines à l'aurore des temps modernes. 430 p. En souscription (160 F franco) à :

Association pour la connaissance de Charlieu
Madame Thérèse MOMMESSIN
22, rue J.Jaurès, 42190 CHARLIEU

Etienne Fournial, professeur honoraire à l'université de St-Etienne, vient de rédiger une histoire de Charlieu que tous les Foréziens attendent avec impatience : c'est l'oeuvre d'années de recherches sur l'histoire d'une ville dont l'auteur est originaire. Etienne FOURNIAL a été élève à l'Ecole Normale de Montbrison avant de gravir tous les échelons d'une carrière universitaire qu'il termina comme professeur d'Histoire du Moyen Age à l'U.E.R. de Lettres de St-Etienne. Membre de la Diana, et ancien administrateur de celle-ci, il a donné de nombreux articles à son bulletin.

* *

Nous rappelons à nos lecteurs la publication de : Autrefois, la vallée de l'Ance de Jean Chataing (1871-1941), dont Alex Folléas a assuré la présentation (cf. Village de Forez, n°22, p.14). S'adresser à

A. Folléas
42550 USSON-EN-FOREZ (69 F + port)

* *

Claude CHATELARD : La vie à Saint-Etienne entre les deux guerres racontée par les témoins de l'Université pour tous (Centre d'Etudes Foréziennes, Maison de l'Université, 34 rue Baulier, 42023 St-ETIENNE Cédex 2). Prix de souscription : 70 F

Dans le cadre de l'Université pour tous, Claude Chatelard a demandé à des participants nés dans les premières décennies du siècle d'apporter leur témoignage sur la vie à Saint-Etienne à l'époque de leur jeunesse. Un ouvrage conduit avec la sympathie et la rigueur de l'historien.

* *

Les éditions LUGD (Editions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 33, rue Cavenne, 69007 LYON) publient une collection du bicentenaire de la Révolution Française à Lyon dont plusieurs ouvrages sont déjà parus. Parmi ceux-ci, signalons :

Jacques LINSOLAS : L'église clandestine de Lyon pendant la Révolution (tome I : 1789-1794), Ed. du chanoine Jomand. 292 p. 160 F

L'abbé Linsolas fut nommé vicaire général du diocèse de Lyon par Mgr de Marbeuf, arch. de Lyon, émigré. Il mit sur pied une véritable église clandestine avec l'appui de prêtres réfractaires et de laïcs. Le Forez joua un rôle particulièrement actif dans l'organisation de cette église clandestine et dans l'accueil de ses "missionnaires".

* *

Les Lyonnais dans l'Histoire (Ed. Privat, 14, rue des Arts, 31068 Toulouse cédex, 405 p. 268 F). Une équipe d'universitaires lyonnais sous la direction de Jean-Pierre GUTTON (1) professeur à Lyon II, publie un magnifique volume composé de deux parties :

- 1) Instantanés de l'Histoire lyonnaise.
- 2) Dictionnaire des Lyonnais.

L'histoire du Forez est trop liée à celle de Lyon pour que ce livre ne nous intéresse pas aussi. Signalons, par exemple, l'étude de l'insurrection des canuts en 1834 qui fut dirigée par un Montbrisonnais Eugène Baune, alors président de la Société des Droits de l'Homme ; dans la seconde partie de nombreuses notices biographiques (Victor de Laprade, le père Lachaise, le préfet Lépine, le professeur René Leriche, le général de Précly, l'archevêque Renaud de Forez, les Talaru, l'intendant Terray, Antoine du Verdier) nous ramènent à l'histoire forézienne.

(1) J. Pierre Gutton a préfacé l'Histoire de la Charité de Montbrison, de J. Barou, publiée par Village de Forez.

* * *

Mémoire Forézienne : Recherches sur la médecine populaire en Forez. Le cas des vers intestinaux "Ah ! ces saprés vers !" (Ed. du Syndicat intercommunal des Musées foréziens, 1985), 222 p. 80 F (+ port). A la suite de nombreuses et fructueuses enquêtes orales menées "sur le terrain", l'association Mémoire Forézienne publie un recueil qui passionnera tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale et à la médecine populaire.

Le plan suivi donnera une première idée de cette étude, caractéristique de l'élargissement du "champ de l'histoire" :

- Historique : comparaison entre un cours de médecine au début du XVIIIe s. et les pratiques actuelles d'un village forézien (Marguerite Gonon).
- Les vers intestinaux, origines, symptômes et facteurs de risques (Daniel Palmier).
- Les vers intestinaux : traitements en médecine populaire forézienne (Bernard Blethon).
- Rapports entre témoins, médecine populaire et médecine officielle (Lucien Barou).

A commander à Daniel Palmier, 28, avenue Alsace-Lorraine, 42600 MONTBRISON.

* * *

Enfin, dans un tout autre domaine, nous sommes heureux de signaler la parution du premier roman d'un ancien élève du lycée de Montbrison :

Gilles LAURENDON : Sandor (Ed. Régine Desforges, 1985)
Un récit plein de poésie, au style personnel et très travaillé. Un bon début. En librairie. 79 F

* * *

Dernière minute :

En souscription : Philippe TILLON : Charles- Joseph Beauverie
(1839-1923)

Une biographie du peintre Charles Beauverie qui, après avoir résidé à Auvers-sur-Oise, vint s'installer en 1888 à Poncins, sur les bords du Lignon, participa à l'illustration du Forez pittoresque et monumental de Félix Thiollier et laisse une oeuvre importante : "il réalise une heureuse synthèse entre la facture classique et la touche impressionniste. Son dessin et sa composition dénotent l'art du graveur ; à ces qualités, il joint celle de coloriste".

Ouvrage 21X21, 96 p., 70 illustrations dont la moitié en couleurs.

Souscription : 180 F à Action Graphique, éditeur
29, place Bobby Sands
42100 St ETIENNE

ou Philippe TILLON, 22, bd Lachèze, Montbrison
Parution mars 1986. Après parution 210 F.

C.L.